

Tronçais : chantiers en cours Les arbres victimes des sécheresses successives sont enlevés pour la sécurité

Pour votre sécurité

Respectez la fermeture temporaire des chemins et tenez vous éloignés des arbres dépérissants ;

Ne dégagez pas par vous-même des chemins encombrés par la chute de bois morts : **contactez la commune ou l'ONF** ;

Évitez toute traversée de la forêt et ne stationnez pas en forêt lors d'épisodes venteux ;

Ne montez pas sur les piles de bois ;

N'entrez pas sur les chantiers forestiers, ils sont strictement interdits au public.



Hêtres, pins sylvestres, chênes ont souffert du cumul des sécheresses passées. Les arbres les plus affaiblis ont fait l'objet d'un diagnostic en mai et juin. Les plus dangereux pour le public sont en cours d'enlèvement dans une démarche de prévention en matière de sécurité.

Mobilisé pour une exploitation rapide des arbres dépérissants

D'habitude, ces travaux de sécurisation des zones d'accueil du public sont effectués au printemps, mais la vitesse du phénomène et le confinement ont pris de court les équipes de l'ONF. En effet, il faut deux à trois ans pour observer l'effet de la sécheresse sur un arbre. Les arbres, dont 75% des branches sont sèches, n'ont plus les moyens de fournir l'énergie nécessaire à leur survie. Entre juillet et septembre, plusieurs chantiers vont se succéder sur les secteurs fréquentés de la forêt : bords de routes, ronds forestiers, sentiers de randonnées, sites d'accueil (ex. : étang de Pirot), proximité des lieux d'habitation ou de loisirs. En effet, les branches sèches sont cassantes et peuvent tombées à n'importe quel moment. Les chantiers sont matérialisés pour la sécurité. L'ONF attire l'attention aux respects des panneaux de signalisation.

Des sécheresses successives et un déficit de pluie

Les sécheresses estivales et automnales exceptionnelles de 2018 et 2019, couplées à des températures anormalement élevées sur une période longue, ont eu de fortes conséquences sur les arbres forestiers. Ces deux derniers étés ont été les plus chauds depuis 2003 avec des températures jamais enregistrées par Météo France depuis 1900. Par exemple dans le Bocage Bourbonnais, il a plu moins de 300 mm en 2019 dans



photo ONF B. Dugrain

certains secteurs contre 600-700 mm en année normale. Ces conditions climatiques exceptionnelles ont mis à mal les peuplements forestiers. Cet été encore, la préfecture a décidé de placer le département de l'Allier en vigilance renforcée avec des mesures de restriction d'usages de l'eau. Cette situation n'est pas nouvelle, les grandes sécheresses comme 1976 ont déjà provoqué des phénomènes de ce type. Ce qui surprend, c'est la rapidité avec laquelle un arbre peut se dégrader. Quelques mois suffisent. Ce sont des effets visibles du changement climatique.

Une réaction en cascade due à un stress répété

Un dépérissement est un processus faisant intervenir de multiples causes qui agissent en synergie. Cela se traduit d'abord pour l'arbre par une perte de vitalité et des mortalités d'organes pérennes (rameaux et branches). On observe alors un éclaircissement du houppier, conséquence d'une réduction de la ramification fine et des feuilles ou aiguilles. C'est ce qu'on observe sur les hêtres, pins sylvestres. Le chêne réagit plus lentement que les autres essences. Le stress intense provoqué par la sécheresse diminue également les capacités de réaction des arbres aux agressions des parasites de faiblesse ; parasites dont le développement est favorisé par des hivers doux. Aussi, peu de temps après les premiers signes de dépérissement, il est classique d'observer des attaques d'insectes comme les scolytes, l'agrile, ...

Contact presse

Bertrand DUGRAIN, ONF – 06 16 43 11 31 ; bertrand.dugrain@onf.fr